

## L'île de la Cité et Notre-Dame de Paris





L'île de la Cité, tout comme l'île Saint-Louis, est l'une des îles naturelles de Paris qui se trouvent sur la Seine. L'île de la Cité est le cœur de la capitale, mais également le berceau de l'ancien Paris, lieu de sa fondation. On y retrouve la cathédrale de Notre-Dame, la Sainte-Chapelle ou encore la Conciergerie.

Autour de l'an 200 avant J.-C., la tribu celte des Parisiis s'est établie sur l'île pour fonder la ville de Lutèce en latin, qui signifierait « boue » en latin, à cause des boues nauséabondes dont elle était envahie. Mais les habitants, outrés de ce nom préférèrent l'appeler Paris du nom de Pâris Alexandre, fils de Priam et roi de Troie. C'est du moins ce qu'écrit Rigord, dans sa *Vie de Philippe Auguste*, pour légitimer les Francs... Les Romains, en 52 avant J.-C., avec Jules César, ont conquis la Gaule et ont développé l'île. Ils ont construit des thermes (des bains publics) et des temples. La ville possédait déjà un nombre important d'habitants et est devenue le centre politique, culturel et spirituel de la France.

Au Moyen Âge, l'île de la Cité a connu une période florissante. Paris est devenue progressivement la capitale du royaume de France. À la fin du Xe siècle Hugues Capet, installe sa résidence royale sur l'île qui bénéficiait d'une position stratégique au sein de la Seine, offrant une protection et un contrôle sur les voies fluviales importantes pour le commerce. En faisant de l'Île de la Cité le centre de son pouvoir, Hugues Capet organisait petit à petit une centralisation du royaume de France autour de Paris.

Pendant environ quatre siècles, les rois successifs ont agrandi et embelli le Palais de la Cité, qui comprenait non seulement des résidences royales, mais aussi des lieux de pouvoir politique et judiciaire. Des institutions comme le Parlement y siégeaient. Le palais fut progressivement remplacé au profit du Louvre au début du XIVe siècle, sous Philippe IV le Bel symbolisant une extension de l'influence royale au-delà de l'île.

Dans une des artères de l'île au Moyen Age une légende se développe. Celle de la rue des Marmousets. À cette époque, deux boutiques se font face : D'un côté, un pâtissier réputé pour ses « tourtes délicieuses » et de l'autre, un barbier.

À première vue, les deux voisins étaient de bons amis. Cependant, des rumeurs commençaient à circuler dans le quartier. Certains clients du pâtissier trouvaient la viande de ses tourtes « particulièrement savoureuses, d'une tendreté et d'un goût inhabituel ». Pendant que d'autres s'inquiétaient des disparitions récentes dans les rues voisines. C'est un étudiant en médecine qui découvre un va-et-vient étrange entre les deux boutiques la nuit tombée. L'étudiant va alerter les autorités. Dans la cave du pâtissier des restes, humains furent retrouvés. La vérité éclata, le barbier assassinait ses clients, et le pâtissier utilisait leur chair pour confectionner ses tourtes, qui étaient consommées sans inquiétude par les habitants de Paris. La rue des Marmousets devint alors le théâtre d'un scandale. Le pâtissier et le barbier furent arrêtés, jugés et condamnés à mort pour leurs crimes.

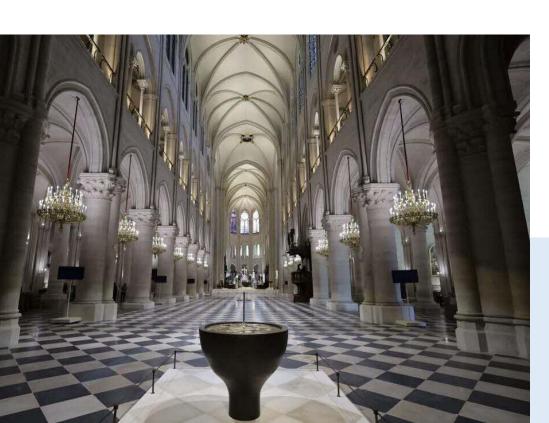
Au XVIIIe siècle, des cimetières sur l'Île de la Cité sont saturés et pour des raisons d'hygiène, les autorités décident de déplacer les sépultures hors de la ville avec l'édit de 1765. Les pierres tombales ont alors été réutilisées comme matériaux de pavage sur l'île. On peut encore trouver des traces de ces pierres dans les pavés aujourd'hui, témoignant de cet épisode.

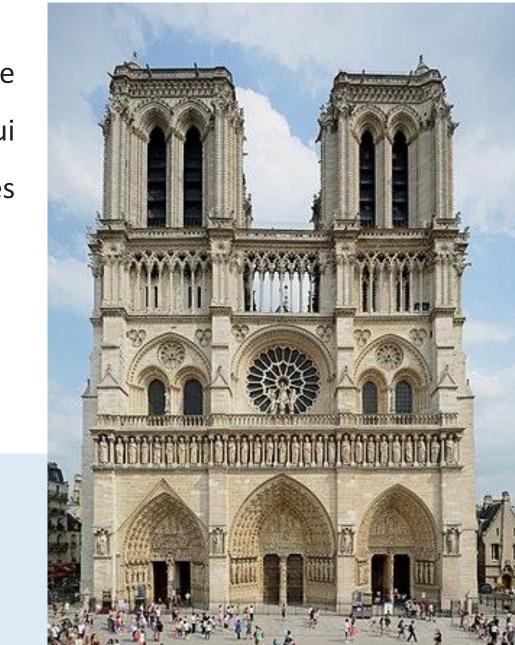
Le terme de « poulet » est devenu un moyen de qualifier les policiers parisiens puis nationaux et est encore souvent utilisé aujourd'hui.

Avant de devenir un centre administratif et judiciaire de premier plan, l'île était un lieu de vie et de commerce. Le marché aux volailles jusqu'au début du XIXe siècle, se tenait sur le lieu qui allait accueillir le nouveau bâtiment de la police. En 1871, la Préfecture de Police de Paris s'installe dans un nouveau siège crée par Napoléon Bonaparte. Il s'agit de la caserne de la Cité, mise à disposition par Jules Ferry.

L'église romane Saint-Étienne étant devenue trop petite pour accueillir la population croissante de fidèles, la construction de la cathédrale a été décidée en 1163 par Sully. Sa construction s'est étendue sur plusieurs siècles. Les ouvriers qui ont posé les premières pierres n'ont jamais vu l'achèvement de la cathédrale, ils construisaient pour Dieu. L'objectif étant ici d'ériger la cathédrale la plus importante, la plus belle, et de réaliser un édifice qui témoignerait du respect religieux du royaume. Et il fallait aussi renforcer le pouvoir religieux, dans un quartier où le pouvoir politique était très implanté.

Aujourd'hui, plus de 15 millions de visiteurs et de croyants se rendent dans la cathédrale chaque année. Sa rénovation récente lui a permit de retrouver toute la splendeur gothique voulue par ses bâtisseurs..





À la fin du XIXe siècle, l'Île de la Cité a été le théâtre d'un événement qui a profondément marqué l'histoire de France : l'affaire Dreyfus. Alfred Dreyfus, un officier de l'armée française, a été accusé à tort de trahison.

C'est au sein du palais de justice, situé sur l'île, que se sont déroulés les procès de Dreyfus. En juin 1899, la Cour de cassation, également située dans le palais de justice, annule le jugement de 1894 et ordonne un nouveau procès. Il a été gracié par le président de la République, Émile Loubet. Ce n'est qu'en 1906 que Dreyfus a finalement été innocenté par la Cour de cassation.



La Cour de cassation est la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français. Elle est présente au sein du palais de justice et créée en 1790. Elle est le symbole de l'émancipation du droit vis-à-vis de la religion et de son application par l'homme.

Le palais de justice s'inscrit dans un style néoclassique avec des éléments néogothiques et haussmanniens. Les architectes Joseph-Louis Duc et Honoré Daumet ont transformé le palais reconstruisant notamment les



bâtiments donnant sur le quai de l'Horloge et ajoutant ceux donnant sur la rue de Harlay. La façade sur le boulevard du Palais a été reconstruite dans un style néoclassique entre 1783 et 1786 par Guillaume-Martin Couture, elle se caractérise par sa colonnade. La Salle des Pas Perdus a été elle aussi reconstruite, après l'incendie de la Commune en 1871.

L'île de la Cité, avec son Palais de justice, reste un lieu de mémoire important, témoignant de l'injustice subie par Dreyfus et de la lutte pour la vérité. Ce lieu symbolise la force du combat pour la justice et les droits humains.

Alfred Dreyfus a vécu par ailleurs dans quatre logements à proximité de l'île. Il logeait parfois chez sa belle-famille 24 rue François Ier. Puis était propriétaire de deux résidences 101 boulevard Malesherbes et 54 boulevard Raspail. Il termine les dernières années de sa vie dans un appartement 7 rue des Renaudes où il décède le 12 juillet 1935.